

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00116

Numéro SIREN : 521 067 165

Nom ou dénomination : EUROP ELEC ENGINEERING INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 04/11/2019 sous le numéro de dépôt 6172



Désignation de l'entreprise : S.A.S EUROP ELEC ENGINEERING INTERNATION

Néant  \*

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....140...000.....)	DA	140 000	140 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	14 000	14 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	83 153	73 946	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	57 712	9 207	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	294 865	237 153	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	78 461	48 315	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	95 611	232 242	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	932 845	752 244	
	Dettes fiscales et sociales	DY	247 260	256 963	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	451		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	104 500		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 459 127	1 289 764		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 753 992	1 526 917		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 380 666	1 289 764		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		45 290		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S EUROP ELEC ENGINEERING INTERNATION

Néant  \*

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	1 705 408	FH	1 439 162	FI	3 144 571
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 705 408	FK	1 439 162	FL	3 144 571	3 910 336
	Production stockée*				FM		(238)	
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	23 802	73 383	
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 858	596	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	3 170 230	3 984 076	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(1 570) 597	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 230 561 1 630 873	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	166 54	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 134 336 1 503 922	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	14 679 14 568	
	Salaires et traitements*					FY	462 074 420 867	
	Charges sociales (10)					FZ	252 517 226 016	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	11 840	7 083	
			- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		170 000
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	830	257	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	3 105 433	3 974 238	
	<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	64 797	9 838	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	454 531	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	454 531		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	(454) (531)		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	64 343 9 307		

**4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFIP N° 2053,2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S EUROP ELEC ENGINEERING INTERNATION

Néant  \*

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

			Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	3 810	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	3 810	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 124	100
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 080	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	9 204	100
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(5 394)	(100)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 237	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	3 174 040	3 984 076
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	3 116 329	3 974 869
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	57 712	9 207
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	11 530	10 325
		HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HR		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	HS		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	HT		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HU		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RV		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	23 802	73 383
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	32	162
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6			
		obligatoires A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)  Cf état annexe	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		9 204	3 810	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

**CERTIFIÉ CONFORME  
A L'ORIGINAL**

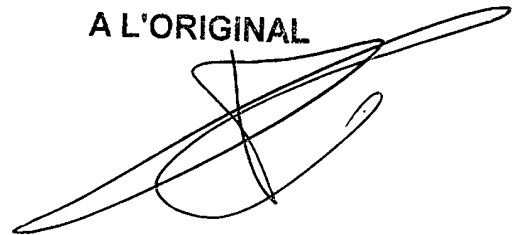
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

S.A.S EUROP ELEC ENGINEERING INTERNATIONAL

3 voie d'Allemagne  
l'ANJOLY  
13127 VITROLLES

**ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018**

CERTIFIE CONFORME  
A L'ORIGINAL

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

**AMEXCO EXPERTISES**

16 Chemin de Camperousse

Les Cyclades Bat A

06130 GRASSE

04.93.36.02.11

A smaller, stylized handwritten signature in black ink, located in the bottom right corner of the page.

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	X
Dérogations	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations complémentaires (CICE)	X
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluations des produits et en cours	X
Dépréciation des stocks et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Rémunération des dirigeants	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Résultats financiers des cinq derniers exercices

x

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 753 992.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de listé, dont le chiffre d'affaires est de 3 144 570.73 Euros et dégageant un bénéfice de 57 711.58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Dérogations

Néant

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

**Informations relatives au CICE**

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 26 812 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 373		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	10 520		1 328
Installations générales agencements aménagements divers	16 872		75 988
Matériel de transport	10 441		228
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 300		12 869
<b>TOTAL</b>	<b>56 133</b>		<b>90 413</b>
Prêts, autres immobilisations financières	3 744		2 816
<b>TOTAL</b>	<b>3 744</b>		<b>2 816</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>69 250</b>		<b>93 229</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			9 373	9 373
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			11 847	11 847
Installations générales agencements aménagements divers		17 654	75 207	75 207
Matériel de transport		9 855	814	814
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		330	30 839	30 839
<b>TOTAL</b>		<b>27 839</b>	<b>118 707</b>	<b>118 707</b>
Prêts, autres immobilisations financières		200	6 360	6 360
<b>TOTAL</b>		<b>200</b>	<b>6 360</b>	<b>6 360</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>28 039</b>	<b>134 440</b>	<b>134 440</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	9 373			9 373
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 856	1 627		8 483
Installations générales agencements aménagements divers	9 666	5 750	9 736	5 680
Matériel de transport	5 790	2 101	7 294	597
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 068	2 362		17 430
TOTAL	37 379	11 840	17 029	32 190
TOTAL GENERAL	46 752	11 840	17 029	41 563

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 627				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 750				
Matériel de transport	2 101				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 362				
TOTAL	11 840				
TOTAL GENERAL	11 840				

**Etat des provisions**

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	170 000				170 000
TOTAL	170 000				170 000
TOTAL GENERAL	170 000				170 000

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 360	6 360	
Clients douteux ou litigieux	204 000	204 000	
Autres créances clients	1 320 479	1 320 479	
Impôts sur les bénéfices	26 673	26 673	
Taxe sur la valeur ajoutée	188 333	188 333	
Divers état et autres collectivités publiques	853	853	
Débiteurs divers	5 373	5 373	
Charges constatées d'avance	1 890	1 890	
TOTAL	1 753 961	1 753 961	



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	78 461		78 461	
Fournisseurs et comptes rattachés	932 845	932 845		
Personnel et comptes rattachés	58 701	58 701		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 717	72 717		
Taxe sur la valeur ajoutée	112 761	112 761		
Autres impôts taxes et assimilés	3 081	3 081		
Groupe et associés	95 611	95 611		
Autres dettes	451	451		
Produits constatés d'avance	104 500	104 500		
<b>TOTAL</b>	<b>1 459 127</b>	<b>1 380 666</b>	<b>78 461</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	82 345			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 909			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	14 000			14 000

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIEL	9 373	100.00

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### **Evaluation des matières et marchandises**

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

### **Evaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

### **Dépréciation des stocks**

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	184 060
Autres créances	853
Total	184 913

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 155
Dettes fiscales et sociales	14 080
Total	24 235

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 890
Total	1 890
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	104 500
Total	104 500

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
TRAVAUX	3 144 571
Total	3 144 571

#### Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Les dirigeants n'ont perçus aucune rémunération au cours de l'exercice.

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	2
Ouvriers	13
Total	18

#### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4.475 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4.475 € HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

**Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		76 695
Crédit -bail	58 662	
IFC	18 033	
Total (1)		76 695

**Engagements reçus**

**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

**Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices**

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	140 000	140 000	140 000	140 000	140 000
Nbre des actions ordinaires existantes	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 150 120	1 719 067	2 393 443	3 910 336	3 144 571
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	211 184	227 735	164 646	186 290	70 788
Impôts sur les bénéfices	400-	1 400-	4 390		1 237
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	204 224	222 818	152 278	9 207	57 712
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	150.85	16.37	114.47	13.31	4.97
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	14.59	15.92	10.88	0.66	4.12
Dividende distribué à chaque action					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	7	8			16
Montant de la masse salariale de l'exercice	233 614	259 734	398 486	420 867	462 074
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	151 675	161 970	232 722	256 547	279 330

**CERTIFIE CONFORME  
AL'ORIGINAL**

Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice  
Montant de la masse salariale de l'exercice  
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice



**EXEMPLAIRE GREFFE**

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

---

**Europ'Elec Ingénering International**

**« 3EI »**

Société par Actions Simplifiée

9, Voie d'Allemagne

L'Anjoly

13127 VITROLLES

**Rapports du Commissaire aux Comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2018



**Europ'Elec Engineering International**

**« 3EI »**

Société par Actions Simplifiée

9, Voie d'Allemagne

L'Anjoly

13127 VITROLLES

**Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018



19, RUE ALPHONSE 1<sup>ER</sup>  
06200 NICE

## **Europ'Elec Engineering International « 3EI »**

Société par Actions simplifiée

Exercice clos le 31 décembre 2018

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

A l'Associé unique de la société Europ'Elec Engineering International « 3EI »,

#### **1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Europ'Elec Engineering International « 3EI » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **2. Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



### **3. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **4. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

### **5. Responsabilités de la direction et des personnes relevant de l'article L. 823-16 relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## 6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

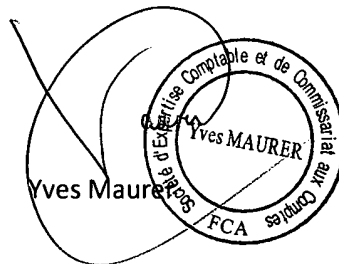
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 12 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes

SA FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT

Yves MAURER  
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes  
FCA



Désignation de l'entreprise : **S.A.S EUROP ELEC ENGINEERING INTERNATION** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* **12**  
 Adresse de l'entreprise **3 voie d'Allemagne** **13127 VITROLLES** Durée de l'exercice précédent\* **12**

Número SIRET\* **5 2 1 0 6 7 1 6 5 0 0 0 2 2** Néant  \*

				Exercice N clos le,	N-1		
				<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	9 373			
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	11 847	8 483	3 365	3 664
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	106 860	23 707	83 152	15 090
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières*	BH	BI	6 360		6 360	3 744	
<b>TOTAL (II)</b>	BJ	134 440	BK	41 563	92 877	22 498	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	281		281	446
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU	1 570		1 570	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 524 479	170 000	1 354 479	1 257 801
Autres créances (3)	BZ	CA	221 232		221 232	180 784	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	81 664		81 664	63 428
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 890		1 890	1 960
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	1 831 115	170 000	1 661 115	1 504 419
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Écarts de conversion actif* (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	1 965 555	1A	211 563	1 753 992	1 526 917	
Renvois : (1) Dont droit au bail			CP	6 360	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

\* Des duplications annexées à ce bilan sont déposées dans le notice n° 2019  
 Dossier N° 200002 en Euros. AMEXCO EXPERTISES

Désignation de l'entreprise : S.A.S EUROP ELEC ENGINEERING INTERNATION

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....1.40.000.....)	DA	140 000	140 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	14 000	14 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	83 153	73 946	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	57 712	9 207	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	294 865	237 153	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	78 461	48 315	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	95 611	232 242	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	932 845	752 244	
	Dettes fiscales et sociales	DY	247 260	256 963	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	451			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	104 500		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 459 127	1 289 764		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 753 992	1 526 917		
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 380 666	1 289 764		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		45 290		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S EUROP ELEC ENGINEERING INTERNATION		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	1 705 408	FH	1 439 162	FI	3 144 571
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 705 408	FK	1 439 162	FL	3 144 571	3 910 336
	Production stockée*				FM		238	
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	23 802	73 383	
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 858	596	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	3 170 230
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	1 570	597
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 230 561	1 630 873
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	166	54
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 134 336	1 503 922
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	14 679	14 568
	Salaires et traitements*					FY	462 074	420 867
	Charges sociales (10)					FZ	252 517	226 016
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	11 840	7 083
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		170 000
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	830	257
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	3 105 433	3 974 238
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	64 797	9 838
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	454	531
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	454	531
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	454	531
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	64 343	9 307

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : S.A.S EUROP ELEC ENGINEERING INTERNATION		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	3 810
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	3 810
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 124 100
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 080
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	9 204 100
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	5 394 100
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 237
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	3 174 040 3 984 076
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	3 116 329 3 974 869
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	57 712 9 207
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	11 530 10 325
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	23 802 73 383
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	32 162	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf état annexe	9 204	3 810	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## ANNEXE

### SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	X
Dérogations	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations complémentaires (CICE)	X
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluations des produits et en cours	X
Dépréciation des stocks et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Rémunération des dirigeants	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 753 992.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 144 570.73 Euros et dégageant un bénéfice de 57 711.58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Dérogations

Néant

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 26 812 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 373		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	10 520		1 328
Installations générales agencements aménagements divers	16 872		75 988
Matériel de transport	10 441		228
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 300		12 869
<b>TOTAL</b>	<b>56 133</b>		<b>90 413</b>
Prêts, autres immobilisations financières	3 744		2 816
<b>TOTAL</b>	<b>3 744</b>		<b>2 816</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>69 250</b>		<b>93 229</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			9 373	9 373
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			11 847	11 847
Installations générales agencements aménagements divers		17 654	75 207	75 207
Matériel de transport		9 855	814	814
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		330	30 839	30 839
<b>TOTAL</b>		<b>27 839</b>	<b>118 707</b>	<b>118 707</b>
Prêts, autres immobilisations financières		200	6 360	6 360
<b>TOTAL</b>		<b>200</b>	<b>6 360</b>	<b>6 360</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>28 039</b>	<b>134 440</b>	<b>134 440</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	9 373			9 373
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 856	1 627		8 483
Installations générales agencements aménagements divers	9 666	5 750	9 736	5 680
Matériel de transport	5 790	2 101	7 294	597
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 068	2 362		17 430
TOTAL	37 379	11 840	17 029	32 190
TOTAL GENERAL	46 752	11 840	17 029	41 563

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	1 627				
Instal. générales agenc. aménag. divers	5 750				
Matériel de transport	2 101				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 362				
TOTAL	11 840				
TOTAL GENERAL	11 840				

### Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	170 000				170 000
TOTAL	170 000				170 000
TOTAL GENERAL	170 000				170 000

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 360	6 360	
Clients douteux ou litigieux	204 000	204 000	
Autres créances clients	1 320 479	1 320 479	
Impôts sur les bénéfices	26 673	26 673	
Taxe sur la valeur ajoutée	188 333	188 333	
Divers état et autres collectivités publiques	853	853	
Débiteurs divers	5 373	5 373	
Charges constatées d'avance	1 890	1 890	
TOTAL	1 753 961	1 753 961	

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	78 461		78 461	
Fournisseurs et comptes rattachés	932 845	932 845		
Personnel et comptes rattachés	58 701	58 701		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 717	72 717		
Taxe sur la valeur ajoutée	112 761	112 761		
Autres impôts taxes et assimilés	3 081	3 081		
Groupe et associés	95 611	95 611		
Autres dettes	451	451		
Produits constatés d'avance	104 500	104 500		
<b>TOTAL</b>	<b>1 459 127</b>	<b>1 380 666</b>	<b>78 461</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	82 345			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 909			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	14 000			14 000

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIEL	9 373	100.00

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### **Evaluation des matières et marchandises**

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

### **Evaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

### **Dépréciation des stocks**

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	184 060
Autres créances	853
Total	184 913

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 155
Dettes fiscales et sociales	14 080
Total	24 235

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 890
Total	1 890
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	104 500
Total	104 500

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
TRAVAUX	3 144 571
Total	3 144 571

#### Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Les dirigeants n'ont perçus aucune rémunération au cours de l'exercice.

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	2
Ouvriers	13
Total	18

#### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4.475 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4.475 € HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

#### Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

##### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		76 695
Crédit -bail	58 662	
IFC	18 033	
Total (1)		76 695

##### Engagements reçus

#### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

FCT

# EUROP ELEC ENGINEERING INTERNATIONAL « 3 EI »

Société par actions simplifiée au capital de 140 000 €

9 Voie d'Allemagne L'Anjoly

13 127 VITROLLES

RCS SALON DE PROVENCE 521 067 165

## RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 JUIN 2019 SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre examen les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons envoyé ou mis à disposition dans les délais prescrits tous les documents nécessaires à votre information.

### Article 1 - Activité de la Société

#### *1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé*

Préalablement, nous vous vous rappelons que notre société « EUROP'ELEC ENGINEERING INTERNATIONAL 3EI », est une SAS ayant pour activité principale les travaux d'installation électrique dans tous les locaux.

L'exercice social clos le 31 décembre 2018 a été d'une durée de douze mois.

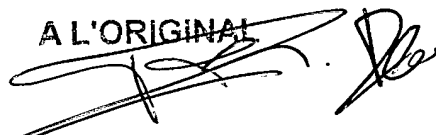
Notre société a réalisé au cours de cet exercice social un chiffre d'affaires hors taxes y compris la variation de travaux en cours d'un montant de 3.144.570,73 euros contre 3.910.097,58 euros au terme de l'exercice précédent, soit une diminution de 19.58 %. Compte tenu des achats de matières premières et de la sous-traitance directe notre marge brute de production est de 1.594.685,98 euros représentant 50,71 % de la production.

Les autres achats et charges externes retraités sont de 815.178,03 euros, ce qui nous donne une valeur ajoutée de 781.077,57 euros soit 24.84 % de la production, alors que pour l'exercice précédent celle-ci était de 774.650,80 euros soit 19,81 % du CA.

Les impôts et taxes sont de 14.678,89 euros et représentent	0,47 % du CA
Les salaires du personnel sont de 462.074,36 et représentent	14,69 % du CA

CERTIFIE CONFORME

A L'ORIGINAL



Les charges sociales du personnel sont de 252.517,18 euros et représentent 8,03 % de la production.

L'excédent brut d'exploitation ressort à 51.807,14 euros soit 1,65 % de la production

Après réintégration des autres produits de gestion courante, des transferts de charges d'exploitation et diminution des dotations aux amortissements le résultat d'exploitation est de 64.796,97 euros

Le résultat financier est négatif de 454,05 euros, le résultat exceptionnel est également négatif de 5.394,34 euros, le calcul de l'impôt société est de 1.237 euros, le résultat net comptable ressort à 57.711,58 euros soit 1,84 % de la production.

Les investissements de l'exercice sont de 90.299 euros et se décomposent de la manière suivante :

Matériel et outillage	1.328
Installation agencement	73.588
Matériel de transport	228
Matériel et mobilier de bureau	12.539
Immobilisations financières (cautionnements)	2.616

Un emprunt a été souscrit pour financer ces investissements, la mise à disposition est de 79.757,85 euros, le montant des emprunts remboursé au cours de l'exercice est de 4.322,21 euros, soit 3.025,31 euros pour solder le premier emprunt et 1.296,90 euros au titre du nouvel emprunt. Au 31 décembre 2018 il reste à rembourser la somme de 78.460,95 euros.

Le compte courant de la société mère s'élevait au 31-12-2017 à la somme de 232.241,94 euros, compte tenu des opérations intervenues au cours de l'exercice, au 31-12-2018 celui-ci est créditeur de 95.611,25 euros.

### ***1.2 Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice***

A la date du présent rapport aucun événement n'est survenu postérieurement à la clôture de l'exercice qui soit susceptible soit d'avoir une incidence sur les comptes annuels soit de remettre en cause la continuité de l'exploitation.

### ***1.3 Activités en matière de recherche et développement***

La Société n'a eu aucune activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

### ***1.4 Évolutions prévisibles de la situation de la Société et perspectives d'avenir***

Nous espérons développer notre chiffre d'affaires.

### ***1.5 Activité et résultats des filiales de la Société et des sociétés contrôlées par elle***

Néant

## **Article 2 - Filiales et participations**

### ***2.1 Prises de participations (hors contrôle) au cours de l'exercice écoulé***

Conformément à l'article L 233-6 du code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, notre société ne détient aucune participation dans d'autres sociétés.

### ***2.2 Cession de participations au cours de l'exercice écoulé***

Néant..

### **Article 3 - Sociétés contrôlées**

Néant

### **Article 4 - Liste des succursales**

Néant

### **Article 5 - Présentation des comptes annuels et des résultats de l'exercice**

Les comptes annuels de notre Société, soumis à votre approbation, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

### **Article 6 - Proposition d'affectation du résultat**

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 57.711,58 € que nous vous proposons d'affecter, conformément aux prescriptions légales et statutaires, de la manière suivante :

- En totalité au compte « autres réserves » 57.711,58 euros ;

A l'issue de cette affectation, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

Capital	140.000,00
Réserve légale	14.000,00
Autres réserves	140.864,66
Total	294.864,66

### **Article 7 - Dividendes distribués antérieurement**

Conformément à l'article 243 *bis* du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

### **Article 8 - Dépenses somptuaires**

Il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne présentent pas de charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires », telles que visées à l'article 39.4 du code général des impôts.

Il sera donc proposé aux associés, conformément à l'article 223 *quater* du code général des impôts, de constater l'absence de dépenses et charges visées à l'article 39.4 dudit code.

Dépense non déductible Don à une association sportive de 1.000 euros

### **Article 9 - Rachat par la Société de ses propres actions**

Néant

**Article 10 - Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la société**

**Les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				
Montant total des factures concernées	118.145,40 euros TTC	5.371,00 euros TTC	10.077,44 euros TTC	33.400,00 euros TTC	Euros TTC
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (Préciser HT ou TTC)	TTC	TTC	% TTC	% TTC	% TTC
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	NON APPLICABLE				
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées</b>					
Nombre de factures exclues					
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)	Euros				
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)</b>					
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement					

	<b>Article D. 441 I, 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu</b>				
	<b>1 à 30 jours</b>	<b>31 à 60 jours</b>	<b>61 à 90 jours</b>	<b>91 jours et plus</b>	<b>Total (1 jour et plus)</b>
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>					
<b>Nombre de factures concernées</b>	<i>NON APPLICABLE</i>				
<b>Montant total des factures concernées</b> (Préciser HT ou TTC)	53.718,82 euros TTC	10.041,85 euros TTC	26.806,50 euros TTC	355.976,76 euros TTC	euros TTC
<b>Pourcentage du montant total des achats de l'exercice</b> (Préciser HT ou TTC)	<i>NON APPLICABLE</i>				
<b>Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice</b> (Préciser HT ou TTC)	TTC	% TTC	% TTC	% TTC	% TTC
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées</b>					
<b>Nombre de factures exclues</b>					
<b>Montant total des factures exclues</b> (Préciser HT ou TTC)					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)</b>					
<b>Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement</b>	Délais contractuels Délais légaux :				

**Article 11 - Montant des prêts consentis par la Société**

Néant

**Article 12 - Rapports du commissaire aux comptes**

Vous allez prendre connaissance du rapport général du commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du code de commerce.

**Article 13 - Augmentation de capital réservée au personnel**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-129-6 du code de commerce, le principe d'une augmentation de capital réservée au personnel de la société adhérant à un plan d'épargne entreprise, sera donc également soumis à vos suffrages. Une résolution tendant à décider le principe d'une augmentation de capital dont la souscription serait réservée aux adhérents d'un Plan d'Epargne Entreprise.

*Rappel*

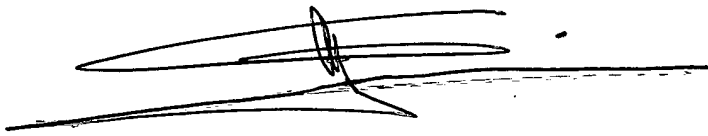
*L'article L 225-129-6 du code de commerce applicable aux sociétés par actions simplifiée en vertu de l'article L 227-1 alinéa 3 dudit code, prévoit que « tous les trois ans, une assemblée générale extraordinaire est convoquée pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues à la section 4 du chapitre II du titre III du livre III de la troisième partie du code du travail, si au vu du rapport présenté à l'assemblée générale, les actions détenues par le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 représentant moins de 3% du capital.*

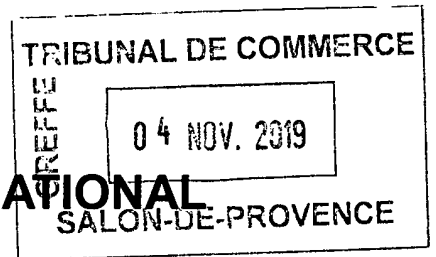
Toutefois compte tenu de la situation et de la structure de notre société, je ne suis pas favorable à une telle opération et vous invite à rejeter la résolution correspondante.

Fait à Vitrolles le 1<sup>ER</sup> JUIN 2019

*Le président*  
*Monsieur GULLINO Patrice*

**CERTIFIE CONFORME  
A L'ORIGINAL**





# EUROP ELEC ENGINEERING INTERNATIONAL

## « 3 EI »

Société par actions simplifiée au capital de 140 000 €

9 Voie d'Allemagne L'Anjoly

13 127 VITROLLES

RCS SALON DE PROVENCE 521 067 165

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 28 JUIN 2019

STATUANT SUR LES COMPTES CLOS LE 31-12-2018

#### DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2018 s'élevant à 57 711.58 euros comme suit :

- au compte « autres réserves » soit 57 711.58 euros

A l'issue de cette affectation, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

CAPITAL SOCIAL	140.000,00 euros
RESERVE LEGALE	14.000,00 euros
AUTRES RESERVES	140 864.66 euros
Situation nette :	<u>294 864.66 euros</u>

#### RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Patrice GULLINO  
Président

SAS EUROPELEC  
Représentée par son Président Claude CORDA

CERTIFIE CONFORME  
A L'ORIGINAL